

Département de
l'Yonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU GATINAIS EN BOURGOGNE

PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Document approuvé

Commune de
BUSSY-LE-REPOS

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

5.2 Plan des servitudes
d'utilité publique

Arrêté par délibération du
Conseil Communautaire :
Le 26/05/2023

Approuvé par délibération du
Conseil Communautaire : Le 12/04/2024

Pièce n°5.2.2.2

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

Initiative

INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : 4, Avenue Jules Verne - 70200 Vesoul
Tél : 03.94.74.64.47 Fax : 03.94.74.63.89
info@initiative2bourgogne.fr

Agence de Bourgogne
Tél : 03.83.83.33.33
info@agence2bourgogne.fr

- AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques
- Monument historique
- Périemère de protection
- AS1 : Servitude attachées à la protection des eaux potables instituées en vertu de l'article L.223 du Code de la santé
- Caprages
- Périemère de protection immédiate
- Périemère de protection rapprochée
- Périemère de protection éloignée
- I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- HTB
- A5 : Servitudes relatives aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement
- I3 : Servitudes relatives aux canalisations de transport de gaz
- T1 : Servitudes relatives aux chemins de fer
- Servitude d'alignement

